

Direction Générale des Enseignements
DAFPEN
1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

**Direction de l'Enseignement de la
Nouvelle-Calédonie**
Service pédagogique
19 avenue du Maréchal Foch
BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 1^{er} août 2024

le Directeur Général des Enseignements,
la Directrice adjointe de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie,

à Mesdames et messieurs les responsables des Directions de
l'enseignement et de l'éducation des Provinces,
Mesdames et messieurs les directeurs des instituts de formation,
Mesdames et messieurs les inspecteurs pédagogiques,
Mesdames et messieurs les formateurs,
Mesdames et messieurs les directeurs des Écoles et des EPENC,

Objet: orientations et priorités territoriales du plan de formation continue - 1^{er} et 2nd degré public - *Direction Générale des Enseignements et Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie 2025.*

Suite aux émeutes qui ont impacté gravement une trentaine d'établissements scolaires du 1^{er} degré comme du 2nd degré, le plan de formation 2024 a été gelé pour réorienter les crédits alloués à l'accompagnement des personnels lors de la longue phase de reprise du service public d'enseignement.

En conséquence, le plan de formation voté par le *conseil consultatif de l'enseignement* en décembre 2023 n'a pas été exécuté suivant le projet initial.

Le plan de formation 2025 tentera de redéployer les actions de formation initialement prévues sur l'année 2024, en priorisant les formations les plus pertinentes au regard de la nouvelle situation socio-économique du Pays et de la consolidation de l'institution scolaire.

Malgré cette situation exceptionnelle, ce plan de formation tentera de rester en cohérence avec le *schéma directeur de la formation continue des personnels du ministère de l'Éducation nationale 2022-2025 (MENH2201155C)* ainsi qu'avec les orientations du *Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie*.

Le plan de formation initiale, continuée et continue des personnels doit rester un levier au service du développement professionnel des individus et des collectifs, afin d'offrir à chacun de nos élèves un espace de savoir et de bien-être, à garantir l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, à une insertion réussie dans la société.

Dans la continuité des PDF 2023 et 2024, la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie poursuivra la priorisation des formations continues en français et en mathématiques.

Axe ① : *développer une culture professionnelle en cohérence avec les valeurs de l'école calédonienne et les enjeux de l'éducation*

- *consolider les apprentissages des fondamentaux et ainsi prévenir l'innumérisme, l'illettrisme et l'illectronisme,*
- *promouvoir une école inclusive qui donne une juste place à toutes et tous quels que soient son genre, ses difficultés, son handicap, son origine sociale, etc ...*
- *renforcer le bien-être, la bienveillance, le climat scolaire et prendre soin de la santé des élèves,*
- *renforcer la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves.*

Axe ② : favoriser la réussite de tous, accompagner et perfectionner les pratiques professionnelles des équipes pédagogiques

- promouvoir les approches pédagogiques positives et valorisantes pour redonner confiance aux élèves,
- établir une réelle continuité pédagogique avec l'élève hors de l'école,
- s'appuyer sur l'analyse des pratiques professionnelles pour améliorer les apprentissages des élèves,
- favoriser l'engagement et la persévérance scolaire (lutter contre le décrochage scolaire),
- former aux enjeux de l'éducation au développement durable et renforcer le rapport à la science.

Axe ③ : consolider les pratiques et les compétences autour des enjeux du numérique

- déployer un continuum de formation pour accompagner l'entrée dans le métier,
- enrichir l'offre de formation par les apports du numérique (plateforme M@gistère).

Axe ④ : accompagner le développement professionnel de l'ensemble des agents

- déployer un continuum de formation pour accompagner l'entrée dans le métier,
- monter en compétence tous les personnels pour un accès aux concours et aux certifications,
- développer les compétences professionnelles des agents,
- impulser des dynamiques de coopération, développer des collectifs apprenants,
- développer des pratiques professionnelles écoresponsables et optimiser l'organisation du travail.

Au-delà de ces 4 orientations, le *Plan de Formation 2025* s'efforcera de répondre à toutes les demandes de formations d'initiatives locales pour une formation continue au plus près des besoins des établissements.

Christelle VARNEY

Didier VIN-DATICHE